

programmes

La COPREM *réfléchit*, l'Inspection Générale *propose*, et le Ministre *décide*.

Ce sont les principes qu'a retenus J.-P. Chevènement pour les réformes de programmes qu'il a décidées le 31 octobre 1984.

Nous ne dirons jamais assez les réserves que ces décisions ministérielles nous inspirent ; le calendrier retenu, en particulier, n'avait rien de raisonnable par sa précipitation. Il ne s'agit pas, pour nous, de dévaloriser le travail qui a été accompli et les propositions qui ont été faites (et on lira dans les pages qui suivent des choses bien intéressantes), mais de bien signifier que les programmes que le Ministre décidera en fin de compte risquent fort d'être aussi critiquables que les précédents.

Soyons clairs : les conditions d'élaboration de ces programmes ont été telles qu'il n'est pas question pour l'A.P.M.E.P. de se prononcer à leur sujet. A notre avis, un programme n'a de sens que s'il est :

— **largement discuté** par l'ensemble des enseignants et des partenaires éducatifs, informés en temps utile.

— **expérimenté** avec des moyens suffisants, expérimentation donnant lieu à une synthèse rigoureuse.

Rien de tel ici, et quelle que soit la qualité, l'expérience et le sérieux de ceux qui ont élaboré ces textes, le non-respect des principes précédents leur enlève à nos yeux toute garantie suffisante.

Les projets de programmes que nous publions concernent deux niveaux qui seront modifiés prochainement : 6^e et 5^e de Collège d'une part, 1^{er} S d'autre part (1). Dans un premier temps, le Ministre avait tenu à ce que les 5^e changent de programme la même année que les 6^e, et il avait

(1) Les programmes de toutes les Premières changent à la rentrée 1985, mais au moment où nous mettons sous presse, les nouveaux programmes de 1^{ère} F et 1^{ère} G ne sont pas achevés ; quant aux textes concernant les 1^{ères} A et 1^{ère} B, ils sont à peine ébauchés.

fallu que les responsables prévoient un programme "transitoire" de 5^e, qui n'aurait eu d'existence que durant une seule année, le temps que les élèves ayant suivi l'ancien programme de 6^e soient aptes à suivre le nouveau programme de 4^e... Il semble heureusement que ces extravagances ne soient plus d'actualité et qu'en définitive la classe de 5^e ne change de programme qu'en 1986.

Ces programmes se composent en fait de deux parties :

- les *programmes proprement dits*, dont nous publions ci-après les projets successifs, et qui seuls paraîtront au B.O. (2).
- les *commentaires* à l'usage des enseignants, expliquant certains choix, et proposant des approches, qui seront achevés par la COPREM en juin 85 et publiés par le CNDP à une date inconnue à ce jour.

Afin d'informer au maximum nos Collègues des différentes étapes qui ont été suivies, nous avons décidé de publier dans les pages qui suivent :

- 1°) La position de principe de l'A.P.M.E.P. sur les changements de programmes (lettre au Ministre du 24 janvier 1985).
- 2°) Les travaux concernant les classes de 6^e, 5^e, 1^{ère} S et 1^{ère} E, à savoir
 - les "*réflexions*" qu'a menées la COPREM.
 - les "*repropositions*" qu'en a tirées l'Inspection Générale.

Quant aux "*décisions*" du Ministre, elles seront publiées au B.O. à une date qui ne nous est pas connue au moment où nous mettons sous presse.

Nous publions les différentes étapes de la réflexion sur ces nouveaux programmes afin que chacun puisse mesurer le travail qui a été accompli par les différents intervenants, et ce qui est la responsabilité de chacun d'entre eux. Il ne s'agit aucunement pour l'A.P.M.E.P. d'opposer ces différents textes successifs, ou de préférer les uns aux autres. Mais dans un débat de "spécialistes" dont les enseignants ont été étrangement absents, il nous a paru important de verser au débat les pièces de cette réflexion.

Certains de ceux qui ont collaboré à ces programmes nous ont adressé quelques commentaires sur les choix faits. Nous publions volontiers leurs réactions comme nous le ferons pour tous ceux qui souhaiteront s'exprimer sur ces programmes.

Pascal MONSELLIER
22 avril 1985

13 mai 1985. D'après de récentes déclarations du Cabinet du Ministre, il semblerait que la mise en application du nouveau programme de Sixième soit reportée à la rentrée 1986. Nous ne pourrions que nous en réjouir.

(2) Et en livre de poche.